

S.I.D.E.S.O.L

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU COMITE DU 28 MARS 2023

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, CATRAIN, FERLET, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MABON, BERTIN, REVOL,

Le quorum est atteint à 18H40

Secrétaire de séance : M. COQUARD

INFORMATIONS

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2023 envoyé à chacun des délégués n'appelle aucune observation et est adopté à la majorité (2 abstentions).

Le règlement d'utilisation des bornes de puisage est examiné.

DELIBERATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

☞ **Approuve** le Compte de Gestion 2022 dressée par M. Gaucher.

☞ **Approuve** le Compte Administratif 2022 (sous la présidence de M. LHOPITAL)

- résultats de clôture : investissement : 849 394.74 €
exploitation : 1 543 545.69 €

☞ **Décide** d'affecter l'excédent d'exploitation 2022, d'un montant de 1 543 545.69 € à la section d'investissement au compte 1068.

☞ **Approuve** le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre à :

- 14 981 364.39 € pour la section d'exploitation
- 10 021 124.02 € pour la section d'investissement

☞ **Fixe la part syndicale** dans le tarif de l'eau (+5%)

Questions diverses :

- M. le Président fait part au Comité du niveau de la nappe
- M. le Président explique le contenu de la réunion avec la Métropole relative aux PFAS

La séance est levée à 20H30.

Le Président,
Daniel JULLIEN

